



Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour éradiquer la Violence à l'égard des Femmes

Appel à propositions pour 2020

Formulaire de Note Conceptuelle

Veuillez étudier attentivement les documents de l'Appel à Propositions avant de remplir le formulaire de Note Conceptuelle.

En général, les notes conceptuelles les plus réussies comprennent les éléments suivants: elles se concentrent sur des formes spécifiques de violence à l'égard des femmes et des filles, par opposition à toutes les formes de violence, assurant ainsi des interventions plus efficaces et plus spécifiques; elles démontrent la durabilité, ce qui reflète une meilleure compréhension de la façon dont les compétences seront institutionnalisées et des relations renforcées; elles spécifient des partenariats, en particulier ceux des groupes et des réseaux de femmes, et décrivent leur rôle spécifique dans le projet; elles indiquent à la fois des mécanismes qualitatifs et quantitatifs pour le suivi et l'évaluation; et enfin, elles démontrent une théorie de changement claire. Cela inclut l'articulation des résultats qui devraient être obtenus, pour et avec qui, où et comment, et pour quel but ultime.

Pour cet Appel à propositions particulier, il est prévu que les soumissions de notes conceptuelles soient directement axées sur l'élimination et la prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte actuel et spécifique du COVID-19.

I. Informations sur l'Organisation

A. Personnes à contacter dans l'Organisation

Nom de l'organisation*			
Adresse		Ville	
État ou Province		Pays ou territoire	
Adresse e-mail		Site Web	
Numéro de téléphone (incluant le code du pays et de la ville)		Numéro de télécopie (fax) (y compris le code du pays et de la ville)	

* N'utilisez pas d'acronymes. Dans le cas où il y a plus d'une organisation candidate, indiquez uniquement le nom de l'organisation qui sera responsable de la gestion du projet et des obligations contractuelles (l'organisation principale). Il y aura plus tard l'occasion d'énumérer les noms des candidats associés.

B. Personne de contact principale

Titre	<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Dr
Prénom	
Nom	
Titre d'emploi	
Adresse e-mail	
Confirmer e-mail	

C. Personne de contact secondaire

Titre	<input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Dr
Prénom	
Nom	
Titre d'emploi	
Adresse e-mail	
Confirmer e-mail	

* Veuillez donner une adresse e-mail qui restera active pendant au moins une année car toutes les informations actualisées sur l'état de la demande seront envoyées par courriel.

D. Type d'organisation (choisir une seule réponse) Organisation de la Société Civile (choisir une seule)

- de femmes de droits de l'homme
 d'hommes de développement
 de jeunes humanitaire
 religieuse autre Précisez
 Organisation de personnes en situation de handicap (OPH)

 Organisation non-gouvernementale internationaleL'organisation a-t-elle un statut légal dans le pays d'intervention? Oui NonL'organisation est-elle une organisation dirigée par des femmes* Oui Non

Veuillez insérer la mission et/ou la vision de l'organisation telle qu'elle(s) figure(nt) dans la constitution ou de l'article d'association. (Maximum 200 mots)

Décrivez le domaine d'intervention de l'organisation, ainsi que les principales réalisations de l'organisation dans le champ de l'élimination de la violence faite aux femmes au cours des cinq dernières années (maximum de 200 mots)

Énoncez vos donateurs principaux: (Maximum 60 mots)

* Pour être considérée comme «dirigée par des femmes», l'organisation doit démontrer qu'elle est gouvernée et dirigée par des femmes. Pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, cela nécessite la preuve qu'au moins 51% des postes de direction à divers niveaux de décision au sein de l'organisation (gestion, cadres supérieurs et conseils d'administration) sont occupés par des femmes. Veuillez joindre des preuves à cet effet (une liste de tous les membres du personnel et du conseil d'administration, ventilée par sexe et par poste), ainsi qu'une lettre officielle indiquant clairement le nombre absolu et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction en particulier, ainsi que dans l'ensemble de l'organisation.

E. Quel est le pourcentage de postes de direction occupés par des femmes dans l'organisation (par ex. présidente, directrices exécutives, membres du conseil d'administration, cadres supérieurs, etc.) (Sélectionner une réponse).

- 0 - 20 pour cent 41 - 50 pour cent 61 - 80 pour cent
 21 - 40 pour cent 51 - 60 pour cent 81 - 100 pour cent

F. Quel est le pourcentage de membres du personnel occupant un poste permanent au sein de l'organisation qui sont des femmes ? (Sélectionner une réponse).

- 0 - 20 pour cent 41 - 50 pour cent 61 - 80 pour cent
 21 - 40 pour cent 51 - 60 pour cent 81 - 100 pour cent

G. Dépenses annuelles de l'organisation (en US dollars)

	2017	2018	2019
Dépenses estimées consacrées à l'élimination de la violence à l'égard des femmes (en US dollars)	2017	2018	2019

Entrez le montant sans points, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar près.

* Les informations fournies doivent correspondre et être vérifiées par les rapports financiers soumis comme pièces jointes requises.

H. L'organisation possède-t-elle des rapports d'audit pour les 3 dernières années fiscales ?

Veuillez joindre les rapports d'audit en question dans la section VI.

	2017	2018	2019
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

I. L'organisation possède-t-elle des rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales ?

Veuillez joindre les rapports financiers en question dans la section VI

	2017	2018	2019
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

J. L'organisation a-t-elle déjà fait acte de candidature pour une subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies?**K. L'organisation a-t-elle déjà reçu un financement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies?**

Entrez le montant sans points, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar près.

	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui Année(s)
	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui/Année(s) Montant (en dollars américains)

L. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies peut partager les informations sur l'Organisation fournies dans cette section avec d'autres donateurs. Veuillez dire si votre Organisation consent au partage de cette information.

Oui, je consens au partage des informations fournies dans cette section avec d'autres donateurs.

Non, je ne consens pas au partage des informations fournies dans cette section avec d'autres donateurs.

II. Objet du projet

A. Pays et/ou territoire de mise en œuvre

B. Niveau primaire d'intervention du projet proposé (Sélectionner une réponse)

Communautaire

Sous-national (c.-à.d., Province, État)

Local

National

C. Forme(s) et manifestation(s) de la violence à l'égard des femmes dans divers contextes, qui seront visées par le programme (en choisir quatre maximum)

La violence dans la famille

La violence conjugale

La violence physique

La violence sexuelle

La violence psychologique ou émotionnelle

La violence économique

La violence non conjugale

La violence physique

La violence sexuelle

La violence psychologique ou émotionnelle

La violence économique

La violence à l'égard des filles (la violence non conjugale, la violence liée à l'exploitation)

Les pratiques nuisibles

Les mariages précoces

Le mariage forcé

La sélection prénatale en fonction du sexe du fœtus

L'infanticide féminin

Les mutilations génitales féminines/l'excision

Les violences liées à la dot

Les « crimes d'honneur »

La maltraitance des veuves (par ex., la « purification » des veuves)

Autre (Précisez)

La violence à l'égard des travailleurs domestiques de sexe féminin

Autre

Spécifiez

La violence à l'égard des femmes dans la communauté

Le fémicide

La violence sexuelle de non-partenaires (le viol, les agressions sexuelles)

Le harcèlement sexuel et la violence dans les espaces publics/les institutions

La violence dans les écoles

La violence sur le lieu de travail

La violence dans les espaces publics

Autre (Précisez)

La traite de femmes et de filles

Autre

Précisez

La violence à l'égard des femmes perpétrée ou tolérée par l'État

La violence à l'égard des détenues

La stérilisation forcée/la grossesse forcée/l'avortement forcé

La violence sexuelle et basée sur le genre dans les situations de conflits armés ou dans les situations de post-conflit

La violence sexuelle et basée sur le genre dans les camps de réfugiés/personnes déplacées internes (PDI)

La violence sexuelle et basée sur le genre au lendemain de catastrophes naturelles

Autre

Précisez

La/Les forme(s) et la/les manifestation(s) de la violence dans divers contextes sont conformes à « L'étude approfondie de toutes formes de violence contre les femmes: rapport du Secrétaire Général ». (<http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm#more>). Voir les pages 37-47 pour les définitions. Veuillez sélectionner uniquement les catégories qui sont pertinentes pour l'intervention.

D. Bénéficiaires primaires (individues) – les femmes et/ou les filles qui vont bénéficier directement du projet et dont il est attendu

que les vies soient changées et améliorées comme résultat de ce projet. Les bénéfices et l'impact positif sur la vie des femmes et des filles doivent pouvoir être mesurés concrètement à la fin ou peu après la fin du projet (sélectionnez quatre catégories maximum). Veuillez également indiquer le nombre approximatif de bénéficiaires primaires que vous comptez atteindre par le biais de cette initiative.

<input type="checkbox"/> Travailleuses domestiques <input type="checkbox"/> Travailleuses migrantes <input type="checkbox"/> Femmes activistes politiques/défenseuses des droits de l'homme <input type="checkbox"/> Travailleuses de l'industrie du sexe <input type="checkbox"/> Femmes réfugiées/déplacées à l'intérieur de leur pays/demandeuses d'asile	<input type="checkbox"/> Femmes/filles appartenant à des groupes autochtones/ethniques <input type="checkbox"/> Lesbiennes, bisexuelles, transgenres <input type="checkbox"/> Femmes et filles victimes de traite <input type="checkbox"/> Femme/filles ayant des handicaps <input type="checkbox"/> Femmes/filles séropositives ou atteintes du SIDA	<input type="checkbox"/> Femmes/filles victimes d'exploitation sexuelles <input type="checkbox"/> Femmes détenues <input type="checkbox"/> Autre Précisez
--	---	--

Principales caractéristiques des bénéficiaires principales

<u>Âge</u> <input type="checkbox"/> Filles (jusqu'à 9 ans) <input type="checkbox"/> Adolescentes (de 10 à 19 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes femmes (de 20 à 24 ans) <input type="checkbox"/> Femmes adultes <input type="checkbox"/> Femmes âgées (60 ans et plus)	<u>Groupe cible (en choisir un seulement)</u> <input type="checkbox"/> Femmes et /ou filles en général <input type="checkbox"/> Femmes et/ou filles survivantes à la violence <input type="checkbox"/> Les deux	<u>Environnement</u> <input type="checkbox"/> Urbain <input type="checkbox"/> Rural <input type="checkbox"/> Informel (par ex. : bidonvilles)
---	--	--

Nombre total estimé de bénéficiaires primaires:

Veuillez sélectionner uniquement les catégories qui sont pertinentes pour l'intervention.

E. Bénéficiaires secondaires – les individus avec lesquels le projet travaillera afin de changer les vies des bénéficiaires primaires. Par exemple, ceux qui agissent comme agent(e)s, facilitateur(trice)s ou prestataires de services afin d'atteindre les objectifs à long terme du projet. Il peut s'agir de femmes, de filles, d'hommes et/ou de garçons (sélectionnez quatre catégories maximum). Introduire le nombre approximatif de bénéficiaires secondaires que vous comptez atteindre par le biais de cette initiative.

<input type="checkbox"/> Membres d'organisations de la société civile (y compris les ONG) <input type="checkbox"/> Membres de groupes communautaires <input type="checkbox"/> Professionnels de l'Éducation (c.-à.d., professeurs/éducateurs) <input type="checkbox"/> Membres d'organisations confessionnelles <input type="checkbox"/> Membres de la population générale/de la communauté au sens large	<input type="checkbox"/> Fonctionnaires du gouvernement (c.-à.d., décideurs, personnes chargées de la mise en œuvre des politiques) <input type="checkbox"/> Professionnels de la santé <input type="checkbox"/> Journalistes/média <input type="checkbox"/> Officiers de justice (c.-à.d., avocats, procureurs, juges) <input type="checkbox"/> Hommes et/ou garçons	<input type="checkbox"/> Parlementaires <input type="checkbox"/> Employeurs du secteur privé <input type="checkbox"/> Travailleurs sociaux/des services sociaux <input type="checkbox"/> Personnel en uniforme (c.-à.d., police, armée, agents de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Autre Précisez
---	---	---

Nombre total estimé de bénéficiaires secondaires:

Ne sélectionnez que les catégories pertinentes dans le cadre de l'intervention proposée. Veuillez comptabiliser les individus - et non PAS les organisations - qui bénéficieront du projet, une fois le projet finalisé.

F. Domaines de résultats stratégiques du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies : choisir maximum QUATRE (et au moins un) domaines de résultats qui représentent le mieux les résultats clés que le projet veut atteindre:

<p>1. Accès amélioré pour les femmes et les filles à des services multisectoriels essentiels, sûrs et adéquats pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles (VFFF)</p> <input type="checkbox"/> Les prestataires de services (de santé, sociaux, légaux, les forces de l'ordre) sont davantage en mesure de fournir des	<p>2. Prévention améliorée de la VFFF à travers des changements de comportements, de pratiques et d'attitudes.</p> <input type="checkbox"/> Les institutions éducatives (écoles, universités, etc.) améliorent les pratiques, les programmes éducatifs, les politiques ou les services pour prévenir et/ou lutter contre la VFFF.	<p>3. Une augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin aux VFFF.</p> <input type="checkbox"/> Les institutions responsables de la lutte contre la VFFF sont plus efficaces dans la prévention et la lutte contre la
--	---	--

services et des soins sûrs et adéquats aux survivantes de VFFF.

Les **prestataires de services** (de santé, sociaux, légaux, les forces de l'ordre) sont plus à même **d'identifier et d'orienter les survivantes de VFFF** ou les personnes à risque vers les services de soutien et de soins appropriés.

Les **services de soutien spécialisés*** sont **mis en place ou améliorés pour aider les femmes et les filles survivantes** et les personnes à risque.

Les **services et/ou les systèmes multisectoriels*** sont **mis en place** pour améliorer la prestation de services aux femmes ou aux filles survivantes ou aux personnes à risque.

Les femmes et les filles survivantes ou à risque peuvent accéder aux services car **rendus plus facilement accessibles** (par ex.: plus nombreux, moins loin, spécialisés, mieux connus)

Les cas de violence contre les femmes et les filles sont plus efficacement et/ou plus souvent **signalés, font l'objet d'enquêtes et/ou de poursuites.**

Des groupes communautaires, de jeunes, ou autres, mobilisent la population afin de changer les comportements, les attitudes et les pratiques vis-à-vis des droits légaux/humains des femmes et des filles et agissent pour prévenir la VFFF.

Les individus ont amélioré leurs attitudes et comportements concernant les droits légaux/humains des femmes et des filles et agissent pour prévenir la VFFF.

Les leaders communautaires et/ou décideurs clés et les autorités plaident pour le changement des comportements, des attitudes et des pratiques et agissent pour prévenir la violence et mettre fin à la VFFF.

Les personnes qui pratiquent et/ou qui défendent les pratiques néfastes (par ex. les MGF, le mariage précoce forcé) **ont changé leurs attitudes et leurs comportements** afin d'éradiquer ces pratiques.

Les femmes et les filles ont davantage confiance et/ou possèdent plus de connaissance pour rapporter une activité sexuelle non désirée et/ou un acte de violence sexuelle.

VFFF (par ex. à travers l'amélioration des capacités, des ressources et de l'efficacité de la coordination, etc.)

Les lois, politiques, protocoles, budgets et/ou plans d'actions nationaux sur la VFFF sont développés et/ou améliorés pour prévenir et lutter plus efficacement contre la VFFF.

Les décideurs politiques, les représentants gouvernementaux et les décideurs ont les moyens et la capacité d'améliorer la lutte et la prévention institutionnelles contre la VFFF.

Les **systèmes et/ou mécanismes de responsabilisation sont mis en œuvre ou améliorés** pour agir, s'impliquer et s'engager efficacement auprès des femmes et des filles, des intervenants et de la population dans la lutte institutionnelle contre la VFFF.

Les **preuves et les données sur la VFFF sont générées** efficacement et utilisées pour influencer et informer la lutte institutionnelle contre la VFFF.

Systèmes nouveaux ou améliorés, protocoles et/ou données créés pour recueillir, enregistrer, analyser et/ou orienter les cas de VFFF de façon adéquate et sûre.

Veillez choisir un maximum de QUATRE (et un au minimum) domaines de résultats qui représentent le mieux les résultats clés que le projet veut atteindre.

G. Adéquation entre le Plan stratégique du Fonds d'affectation spéciale et les domaines des résultats intermédiaires :

Veillez choisir UN des trois domaines de résultats à court terme ci-dessous qui représente le mieux le domaine de focalisation PRINCIPAL et le but général du projet proposé:

Résultat 1 : Accès amélioré pour les femmes et les filles à des services multisectoriels essentiels, sûrs et adéquats pour mettre fin aux Violences Faites aux Femmes et aux Filles (VFFF)

Résultat 2 : Une augmentation de l'efficacité des législations , des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin aux VFFF. .

Résultat 3 : Prévention améliorée des VFFF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes

Si vous avez choisi le Résultat intermédiaire 2 (augmentation de l'efficacité de la législation, etc.), veuillez décrire la(les) loi(s) spécifique(s), politique(s) et/ou plan(s) : Veuillez donner des informations concernant les législations nationales et/ou locales, les politiques, et les plans d'action en question; ainsi que sur les défis qui menacent leur mise en oeuvre. Expliquer en quoi votre projet influencera cette mise en oeuvre.

III. Description du projet

A. Résumé du Projet

En trois phrases pour chaque section, veuillez fournir les informations suivantes (maximum 100 mots) :

- 1) Justification (pourquoi) : Justifiez le projet proposé, compte tenu des lacunes, des problèmes et des besoins identifiés, des évaluations de besoins, de la recherche et/ou des évaluations dans des initiatives précédentes.
- 2) Résultats (quoi) : Veuillez décrire les résultats que votre projet veut atteindre.
- 3) Stratégie (comment) : Décrivez les stratégies qui seront appliquées pour atteindre les résultats escomptés.

B. Titre

C. Durée

3 ans

D. Date de début du projet*:

--/--/----

(jour/mois/année)

Fin du projet:

(jour/mois/année)

--/--/----

E. Montant total demandé au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies (en dollars US)

F. Contribution totale de la part des organisations candidates** (en dollars US)

G. Budget total du projet (en dollars US)

H. Partenaires de co-exécution . Veuillez donner la liste de tous les partenaires de co-exécution du projet, en commençant par l'organisation requérante : (maximum 50 mots)

*La date prévue du début ne peut pas être antérieure au 1^{er} août 2021 (01/04/2021)

Entrez le montant sans points, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar près.

** Dans la mesure du possible, toutes les organisations candidates sont invitées à indiquer les contributions en nature (c.-à-d. espace de bureau, personnel, installations pour conférences, médias d'informations, fournitures), ou autres contributions.

*** L'organisation requérante (dont les coordonnées sont fournies dans la proposition) peut travailler avec des partenaires pertinents pour compléter son expertise, sa capacité de sensibilisation et renforcer ses capacités. En cas d'obtention d'une subvention, l'organisation requérante serait responsable de la gestion de la subvention décernée dans son intégralité et serait chargée d'assurer que ses partenaires de co-exécution comprennent les exigences et les obligations de la subvention du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies encourage fortement l'utilisation des protocoles d'entente entre les partenaires pour définir les rôles, les responsabilités et les responsabilités de chaun.

I. Le projet doit-il être enregistré auprès du gouvernement ou nécessite-t-il son autorisation?

Oui Non

Si oui, veuillez donner une estimation du délais en mois

Veuillez noter que cette information est nécessaire pour faire une estimation réaliste de la date de début du projet, et n'influence pas le processus de sélection.

J. Veuillez spécifier le montant approximatif du budget demandé attribué à chaque type d'intervention du projet suivante:

Plaidoyer et/ou campagnes de conscientisation :

Recherche, collecte de preuves et/ou collecte de données :

Autre (toute autre allocation budgétaire) :

Insérez les montants sans point, virgules, symboles ou espaces. Veuillez arrondir au dollar le plus près. Le total de chaque catégorie sélectionnée devra correspondre au montant total sollicité du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies (Section III, Question E).

Veuillez lire attentivement les directives et règles en matière de financement lorsque vous présentez votre demande pour chacun de ces domaines notés dans le document d'Appel à Propositions. Bien que les propositions qui se centrent grandement sur le plaidoyer/la conscientisation ou la recherche/collecte de données ne sont PAS automatiquement exclues au stade de la note conceptuelle, ces domaines de travail doivent être clairement justifiés ci-dessous.

K. En 2017, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies lance un appel à propositions dans les domaines suivants: Veuillez indiquer la catégorie dans laquelle s'inscrit votre demande : (en choisir une)

Cette proposition contribuera à un ou plus domaines de résultats stratégiques du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies :

(a) Élargir l'accès aux services multisectoriels ;

(b) Renforcer la mise en œuvre de lois, de politiques et de plans d'action nationaux. Aider à la mise en œuvre de lois, de politiques et de plans d'actions locaux et nationaux qui luttent contre la violence à l'égard des femmes ;

(c) Prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.

L. Analyse du problème et justification du projet (maximum 300 mots) :

Veillez décrire brièvement le problème essentiel que le projet prétend aborder, y compris les informations statistiques pertinentes sur la nature, la portée et l'échelle de la violence à l'égard des femmes et/ou des filles dans le domaine ciblé et spécifique au contexte COVID-19. Veuillez décrire pourquoi le projet est nécessaire : quels lacunes et/ou défis existent dans les efforts actuels nationaux et/ou de la société civile pour faire face à la problématique qui justifie le besoin de l'intervention ?

M. Résultats du projet (maximum 300 mots) :

Veillez décrire brièvement les résultats escomptés en termes du changement le plus significatif attendu dans la vie des femmes et des filles à la fin du projet (deux ou trois ans). Veuillez également décrire les changements positifs dans les comportements des individus, de la communauté ou des institutions, des politiques ou des pratiques qui vont lutter contre et/ou prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles et qui résultent du projet.

N. Stratégies du projet et théorie du changement (maximum 500 mots) :

Veillez décrire brièvement comment le projet atteindra les résultats escomptés, indiqués plus haut. Veuillez décrire les stratégies du projet et les méthodologies employées pour générer le changement et expliquer comment celles-ci sont censés mener aux résultats proposés.

O. Principes et approche du projet (maximum 500 mots) :

Veillez expliquer dans quelle mesure vous allez appliquer une approche basée sur les droits humains pour la conception et la mise en œuvre du projet. Comment l'organisation s'assurera-t-elle que les droits des femmes et des filles seront respectés et que la sécurité des bénéficiaires et des partenaires impliqués dans le projet est garantie?

P. Durabilité du projet (maximum 500 mots) :

Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre du projet s'assurent-elles que les résultats continuent à avoir un impact durable sur la vie des femmes et des filles, une fois le projet terminé ?

Q. Justification :

Comment savez-vous que le projet proposé est en mesure de fonctionner et d'atteindre les résultats attendus? Veuillez choisir l'une des catégories ci-dessous, qui représente le mieux la justification ou la logique de la méthodologie du projet proposée :

Il y a des preuves documentées (sous forme d'une évaluation réputée ou d'article de recherche) que la méthodologie proposée pour le projet a des chances de fonctionner dans ce contexte ou dans un contexte similaire (maximum 300 mots)

Veillez décrire les preuves et donner des références et des liens vers les publications.

Il existe des preuves - bien que limitées - que la méthodologie proposée pour le projet a des chances de fonctionner, mais il s'agit d'une approche prometteuse basée sur des preuves issues d'autres contextes (maximum 300 mots).

Veillez décrire les preuves et donner des références et des liens si possible. Expliquez pourquoi l'organisation pense que cette approche peut fonctionner (et/ou peut être dupliquée, mise à l'échelle) dans ce contexte tout en assurant la gestion des risques liés à des preuves restreintes.

Il n'y a pas de preuve documentée, mais la proposition est une opportunité unique de tester une nouvelle approche ou de travailler dans un contexte nouveau ou un environnement difficile (maximum 300 mots).

Veillez expliquer pourquoi il n'y a pas de preuves documentées (cela peut inclure une capacité limitée des organisations locales de mener une recherche) et pourquoi ce projet n'en demeure pas moins un bon investissement pour le Fonds d'affectation des Nations Unies.

R. Stratégie pour le Partenariat et les intervenants (maximum 400 mots)

Veillez décrire tout partenaire ou intervenant avec qui vous avez besoin de travailler/de collaborer pour atteindre les résultats du projet. Quelle est votre stratégie pour assurer que les partenariats se déroulent bien, que les intervenants sont impliqués et coopératifs et que vos bénéficiaires sont consulté(e)s? Quelle preuve de partenariat fructueux pouvez-vous fournir ?

IV. Capacité de l'Organisation

A. Expertise technique et expérience dans le domaine de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles (maximum 300 mots)

Veillez énumérer et décrire les projets mis en œuvre par votre organisation dans le champ de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles au cours des 5 dernières années, Veillez indiquer au moins une réalisation majeure à laquelle votre organisation a contribué dans ce domaine.Veuillez expliquer combien de membres du personnel possèdent l'expertise technique requise et joindre le CV d'au moins un membre du personnel en contrat permanent possédant l'éventail de compétences requises (dans la section VI).

B. Capacité organisationnelle dans le projet et gestion financière (maximum 300 mots)

Veillez préciser le nombre de membres de votre personnel possédant une expertise en : (1) gestion du projet; (2) collecte de données, suivi et évaluation; et(3) gestion financière et comptable. Comment allez-vous vous assurer que ces fonctions atteignent les standards de qualité attendus dans la gestion de subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies?

Pour les ONG internationales qui demandent des subventions, veuillez également indiquer: (1) s'il existe ou pas une équipe, une unité ou une section consacrée à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et/ou l'égalité de genre; et (2) le nombre estimé (et pourcentage) de personnel à temps plein consacré à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles et/ou aux projets pour l'égalité des genres.

C. Expertise technique et expérience dans le domaine du travail avec des femmes et des filles en situation de handicap (maximum 300 mots)

QUESTION FACULTATIVE.

Vous voudrez peut-être répondre à cette question si vous avez indiqué les femmes et les filles ayant des handicaps comme groupe cible de bénéficiaires de l'intervention proposée, mais ce n'est pas obligatoire.

Énumérer et décrire les projets mis en œuvre par votre organisation dans le domaine du travail avec les femmes et les filles en situation de handicap au cours des cinq dernières années, ainsi que votre approche pour engager les OPH et les femmes et les filles situation de handicap dans la conception et la mise en œuvre des projets. Veuillez fournir des informations sur le nombre d'employés possédant une expertise technique ainsi que le CV d'au moins un membre du personnel permanent / à durée déterminée ayant le niveau de compétences requis (sous la section VI).). Si vous n'avez pas d'expertise dans le domaine, veuillez expliquer comment votre organisation est en mesure de mener à bien le projet proposé et comment vous allez trouver et assurer l'expertise nécessaire.

D.Expertise technique et expérience dans le domaine du travail en contexte humanitaire et en situation d'urgence avec des femmes et des filles réfugiées et des personnes déplacées internes (PDI). (maximum 300 mots)

QUESTION FACULTATIVE.

Vous voudrez peut-être répondre à cette question si vous avez indiqué des femmes et des filles réfugiées / déplacées à l'intérieur de leur pays comme groupe cible de bénéficiaires de l'intervention proposée, mais ce n'est pas obligatoire.

Énumérer et décrire les projets mis en œuvre par votre organisation dans le domaine humanitaire qui ont spécifiquement répondu aux besoins des femmes et des filles au cours des cinq dernières années. Veuillez fournir des informations sur le nombre d'employés possédant une expertise technique ainsi que le CV d'au moins un membre du personnel permanent / à durée déterminée ayant le niveau de compétences requis (sous la section VI). Si vous n'avez pas d'expertise dans le domaine, veuillez expliquer comment votre organisation est en mesure de mener à bien le projet proposé et comment vous allez trouver et assurer l'expertise nécessaire.

V. Budget du projet

Veillez consulter l'Annexe 2_2020 : Budget de la Note Conceptuelle.

VI. Pièces jointes requises

Veillez noter que vous ne pouvez télécharger que deux fichiers par section, jusqu'à 10 MB chacun (sauf pour la section D.). Si vous avez plusieurs documents, veillez les rassembler en un seul document, dans la mesure du possible.

A. Enregistrement légal

Pour les candidates de la société civile : Veillez joindre les articles d'association de l'Organisation requérante et la preuve du statut juridique dans le pays d'opération. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et votre demande ne sera prise en compte sans ce document.

B. Rapport d'audit

Veillez joindre les rapports d'audits certifiés pour les trois dernières années fiscales y compris 2017, 2018 et 2019. Si votre organisation n'est pas soumise à des audits annuels, veillez expliquer pourquoi dans une lettre officielle que vous joindrez à cette proposition.

C. Rapports financiers

Veillez joindre les rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales – y compris 2017, 2018 et 2019. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et votre demande ne sera prise en compte sans ce document.

D. Organisations dirigées par des femmes et organisations de défense des droits de la femme

Pour les organisations dirigées par des femmes: veuillez fournir des preuves qu'au moins 51 % des postes de direction à divers niveaux de décision au sein de l'organisation (gestion, cadres supérieurs et conseil d'administration) sont détenus par des femmes. Cela inclut, par exemple, la preuve de la composition du conseil d'administration et l'organigramme de la direction ventilé par sexe, ainsi qu'une lettre formelle indiquant clairement le nombre absolu et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction en particulier, et au sein de l'organisation en général.

Pour les organisations de défense des droits des femmes: veuillez fournir des éléments de preuve comme par exemple: un arrêté officiel, un article d'association, le statut, la constitution et/ou l'organigrammes permettant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de déterminer si l'organisation est une organisation de défense de droit des femmes.

E. Exigences obligatoires / critères de pré-qualification

Pour tous les candidats: remplissez et joignez le formulaire des exigences obligatoires / critères de pré-qualification (Annexe 3). Il s'agit d'une condition de base pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Sans ce formulaire votre demande ne sera pas examinée .

VII. Pièces jointes facultatives

A. Lettre d'approbation/appui

Pour toutes les organisations candidates : vous pouvez joindre une lettre d'approbation d'un autre intervenant clé (par exemple, un ancien bénéficiaire de votre organisation, une organisation partenaire, passée ou actuelle, un co-partenaire engagé dans la mise en œuvre de l'intervention proposée, etc.) faisant explicitement référence à votre expertise dans le champ de l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Veuillez noter que par soucis d'équité, les lettres fournies par les bureaux d'ONU Femmes ne seront pas acceptées.